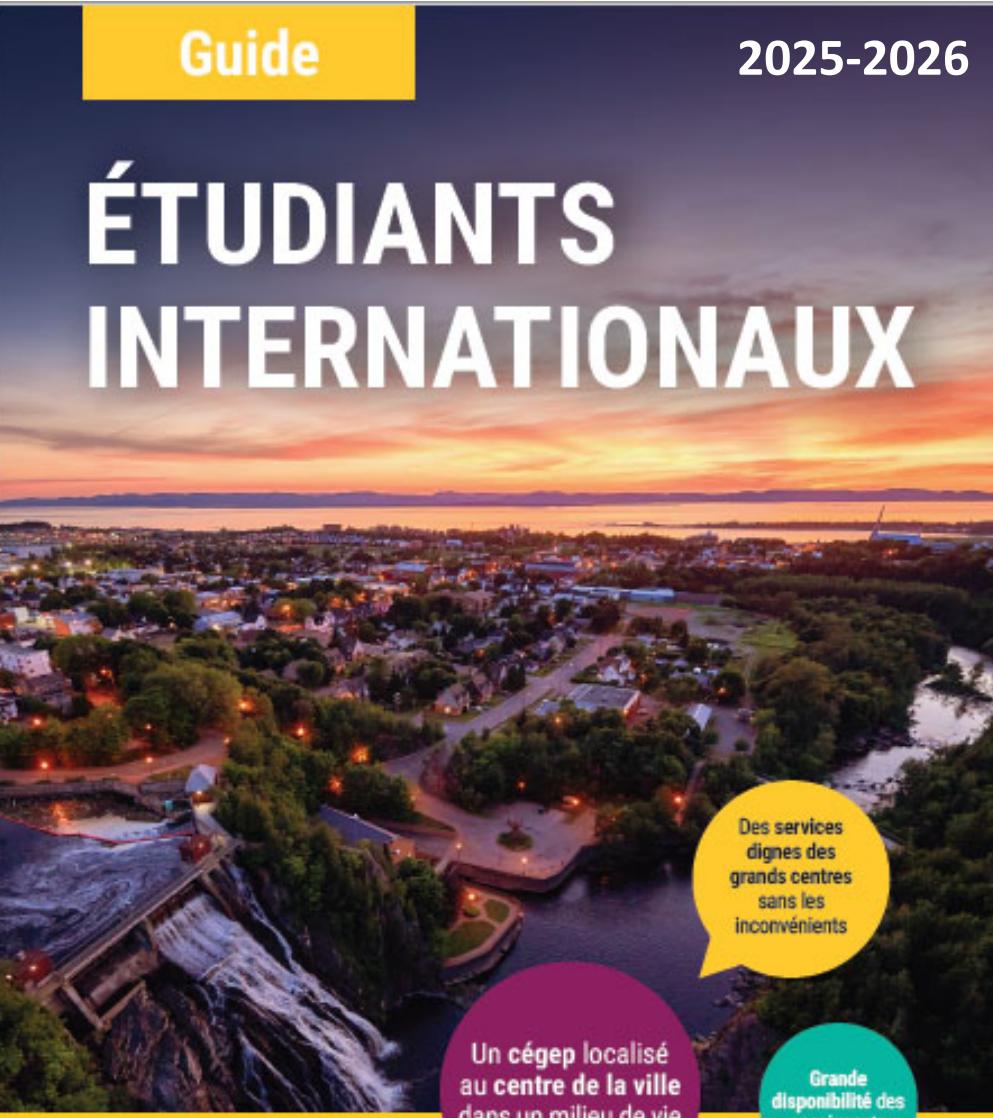


ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX



Un cégep localisé
au centre de la ville
dans un milieu de vie
exceptionnel

Des services
dignes des
grands centres
sans les
inconvénients

Grande
disponibilité des
enseignants

Bienvenue au Cégep de Rivière-du-Loup!

Table des matières

Vos références au Cégep de Rivière-du-Loup : Le SRIIS	4
Votre adaptation	5
Assurance maladie et hospitalisation	6
Procédure d'inscription à la RAMQ	7
Numéro d'assurance sociale (NAS)	9
Emploi	10
Institutions financières	11
Taxes, pourboire et impôt	12
Logement	13
Charte québécoise des droits et libertés	15
Services de santé	16
Alimentation	18
Transport	20
Autres services	21
Votre budget	22
Calendrier scolaire 2025-2026	24
Des services accessibles au Cégep	25
Vie étudiante (activités socioculturelles et sportives)	28
Programmes optionnels	29
Ressources diverses (coordonnées) :	30
Services aux nouveaux arrivants et personnes immigrantes	31
Plan du centre-ville de Rivière-du-Loup	34

Vos références au Cégep = le SRIIS

Service des relations internationales et de l'information scolaire (SRIIS)



Caroline Bergeron, CRIÉÉ # S714034

Conseillère réglementée en immigration pour étudiants étrangers et en information scolaire et professionnelle

– Accueil et intégration des étudiants internationaux
Bureau B-162, poste 2497



Louise Carmel

Conseillère en information scolaire et professionnelle

– Recrutement international
Bureau B-162, poste 2293



Pier-David April

Conseiller en information scolaire et professionnelle

– Recrutement national
Bureau B-162, poste 2378



Annie Gagnon

Technicienne en information

– Accueil et intégration des étudiants internationaux
Bureau B-162, poste 2292

Votre adaptation



Vous venez de commencer un projet de vie hors du commun : celui de partir à l'étranger pour étudier. C'est une grande étape pour vous et qui demande beaucoup d'adaptation. Nouveau milieu, nouveaux amis, nouvel accent, nouvelles responsabilités. Il est certain que toutes ces nouveautés peuvent parfois être difficiles à gérer en même temps.

Soyez patient envers vous-même et laissez-vous le temps d'appriover votre nouvelle vie qui commence. Tout changement demande un certain temps d'adaptation et dites-vous que c'est normal de se sentir déstabilisé lorsqu'on perd nos repères.

Pour vous aider à appriover votre nouvelle vie au Québec, sachez qu'il y a plusieurs personnes-ressources au Cégep de Rivière-du-Loup disponibles, pour vous aider.

Au Québec, demander de l'aide à l'extérieur de sa famille ou de son cercle d'amis chose courante. Alors n'hésitez pas à aller voir les différents intervenants du Cégep pour vous accompagner dans votre cheminement, tant scolaire que personnel. N'oubliez jamais ce qui vous a amené loin de chez vous et donnez-vous les moyens de développer vos passions par vos choix de vie.

Cordialement,

L'équipe du SRIIS

Pour vous aider dans cette transition :

- Rappelez-vous que le choc culturel est une réaction normale, naturelle et saine.
- Vivre un choc culturel ne constitue pas un échec personnel ou professionnel.
- Aidez les gens à comprendre ce que vous vivez au lieu de refouler vos sentiments.
- Participez aux activités qui vous sont proposées.
- Soyez curieux, posez des questions sur les comportements et les expressions des Québécoises et des Québécois dont vous ne saisissez pas le sens.
- Exprimez-vous et n'hésitez jamais à demander de l'aide, en cas de besoin.

Petit dictionnaire québécois...!

Maintenant que vous êtes au Québec, si vous recevez une invitation à dîner, faites attention de ne pas arriver en retard, car les Québécois dinent à midi et souuent vers 18 h!



Assurance maladie et hospitalisation

À votre arrivée au Québec :

Tous les étudiants sont automatiquement couverts par l'assurance collective **GreenShield**, à partir du 1^{er} août

GREENSHIELD	RAMQ												
Pour les étudiants originaires d'un pays <u>sans entente</u> signée avec le gouvernement du Québec.	Pour les étudiants originaires d'un pays <u>ayant signé une entente</u> de sécurité sociale avec le gouvernement du Québec.												
Assurance collective GreenShield	Assurance RAMQ												
Frais de couverture à prévoir : 450 \$ session d'automne 450 \$ session d'hiver <u>180 \$ période d'été</u> 1080 \$ pour l'année Les frais d'assurance pour la session seront à acquitter avant le début des cours, dans le compte Omnivox de l'étudiant. N.B. Tous les nouveaux étudiants internationaux ont reçu l'information par MIO concernant leur adhésion automatique et la couverture de l'assurance collective GreenShield.	Pays ayant signés l'entente : <table><tbody><tr><td>Belgique</td><td>La Réunion</td></tr><tr><td>Danemark</td><td>Luxembourg</td></tr><tr><td>Finlande</td><td>Norvège</td></tr><tr><td>France</td><td>Portugal</td></tr><tr><td>Grèce</td><td>Roumanie</td></tr><tr><td>Guadeloupe</td><td>Suède</td></tr></tbody></table> IMPORTANT – Dès réception de la carte RAMQ par la poste, il est important de la présenter à l'accueil du B-157, comme preuve, pour mettre fin à l'assurance collective. Les frais payés en trop seront remboursés dans les semaines suivantes.	Belgique	La Réunion	Danemark	Luxembourg	Finlande	Norvège	France	Portugal	Grèce	Roumanie	Guadeloupe	Suède
Belgique	La Réunion												
Danemark	Luxembourg												
Finlande	Norvège												
France	Portugal												
Grèce	Roumanie												
Guadeloupe	Suède												

Pour information sur les services couverts par la RAMQ :



IMPORTANT :

Il est obligatoire de détenir une assurance maladie-hospitalisation dès votre arrivée. L'étudiante ou l'étudiant qui n'est pas assuré ne peut fréquenter une institution d'enseignement. En aucun cas l'étudiant ne peut, dans ce cadre légal, adhérer à une assurance parallèle, autre que celle prévue par le Cégep.

Procédure d'inscription à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)

Pays signataires : Belgique, La Réunion, Danemark, Luxembourg, Finlande, Norvège, France, Portugal, Grèce, Roumanie, Guadeloupe et Suède

1. Assurez-vous d'avoir une **copie numérisée** de chacun des documents exigés avant de passer à l'étape suivante : vous ne pourrez pas sauvegarder le formulaire d'inscription. Tout document manquant retardera le traitement de votre demande.

2. Remplir le formulaire d'inscription en ligne : www.ramq.gouv.qc.ca.

Sélectionner Assurance maladie et M'inscrire à l'assurance maladie.

⇒ Vous devez fournir une **adresse complète et sûre** pour que la RAMQ puisse communiquer avec vous et vous transmettre votre carte d'assurance maladie. Cette adresse peut être temporaire (ami ou autre personne de confiance), si vous n'avez pas encore d'adresse permanente.

3. Déposer en format pdf toutes les pages des documents demandés :

- Attestation d'affiliation au régime de sécurité sociale de votre pays (ex. : France = SE 401-Q-102), datée de moins de 6 mois
- Permis d'études ou page d'identité de votre passeport
- Confirmation de votre inscription à temps plein dans un établissement d'enseignement, **disponible sur Omnivox/Documents et messages**
⇒ Votre lettre d'admission n'est pas acceptée.

Si la durée de votre programme d'études est de plus de 6 mois :

- Attestation de délivrance de votre Certificat d'acceptation du Québec pour études (CAQ)



Besoin d'aide?

Viens à la rencontre **Inscription à la RAMQ**, le **mercredi 13 aout, entre 18 h et 20 h, au local C-075**. Assure-toi d'avoir les documents nécessaires en version pdf, comme mentionné ci-haut.

Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) - suite

Délai de réception

Vous recevez une lettre à la suite du traitement de votre demande d'inscription. Cette lettre indique la date à partir de laquelle vous pourrez bénéficier du régime d'assurance maladie, si vous êtes admissible. Vous recevez votre carte d'assurance maladie dans les *14 jours après cette date et devrez aussitôt la présenter à l'accueil du B-157, comme preuve, pour mettre fin à l'assurance collective et éviter des frais supplémentaires.

*selon la Régie de l'assurance maladie du Québec

Demande incomplète

Il est possible que vous receviez une lettre mentionnant qu'un document est manquant, illisible ou non conforme. Si tel est le cas, **n'hésitez pas à communiquer avec Annie Gagnon (bureau B-162)**, en apportant la lettre, dans les plus brefs délais pour éviter de retarder le traitement de votre demande.

Changement de situation

La réception d'un nouveau document d'immigration (CAQ, permis d'études ou autre) peut changer votre statut ou modifier votre admissibilité au régime d'assurance maladie. Vous devrez mettre votre dossier à jour en vous réinscrivant à l'assurance maladie et obtenir une nouvelle carte.



Si vous déménagez, vous devez faire votre changement d'adresse au Service québécois de changement d'adresse.

Pour joindre une personne responsable à la RAMQ

Bureau de Québec : 1 418 646-4636 (frais d'interurbains)
ou 1 800 561-9749 (partout au Québec)

Information pour inscription ou renouvellement

Annie Gagnon, bureau B-162
Par MIO ou courriel : annie.gagnon@cegeprdl.ca



Numéro d'assurance sociale (NAS)

Émission d'un numéro d'assurance sociale (NAS) pour les étudiants étrangers

Vous souhaitez travailler

Les étudiants étrangers ne peuvent travailler que si *Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC)* les a **autorisés à étudier et que les cours ont débuté**.



Pour en savoir plus sur les critères et conditions pour travailler sur et hors campus, communiquez avec IRCC au 1 888 242-2100 ou visitez : www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/etudier-canada.html.

Vous devez posséder un NAS pour travailler

Pour travailler au Canada, les étudiants étrangers doivent obtenir un NAS. Vous pouvez présenter votre demande en ligne. Vous recevez la lettre de confirmation dans les 20 jours ouvrables suivant la date de réception de votre demande.

Besoin d'aide pour faire ta demande?

Viens rencontrer une représentante de Service Canada qui t'accompagnera dans ta démarche, **le mardi 12 aout, de 9 h à 11 h 30, au local C-075**. Apporte les documents nécessaires.

Comment déposer une demande de NAS

- Lorsque vous déposez votre demande de NAS, vous devez fournir votre **permis d'études délivré par IRCC**. Celui-ci est valable s'il comporte la condition « peut accepter un emploi » ou « peut travailler » au Canada.
- Si le permis d'études n'indique pas « peut accepter un emploi » ou « peut travailler » au Canada, un étudiant étranger pourrait obtenir un NAS en présentant le document suivant avec son permis d'études :
⇒ Lettre de « Confirmation pour travailler hors campus », délivrée par IRCC avant le 11 février 2015.
- Si aucune de ces exigences n'est satisfaite, l'étudiant étranger peut communiquer avec IRCC, afin de vérifier son admissibilité à présenter une demande de permis d'études modifiée.

Pour plus de renseignements



Communiquez avec Service Canada au 1 800 808-6352 ou visitez notre site www.canada.ca.

Vous pouvez également vous présenter au centre de services le plus près au 299, rue Lafontaine.

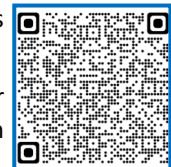
Heures de service : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h.

Emploi

En tant qu'étudiant étranger, vous pourriez être admissible à travailler hors campus, sans détenir un permis de travail

Critères d'admissibilité :

- ◆ Vous avez commencé vos études;
- ◆ Vous êtes étudiant à temps plein dans un établissement d'enseignement désigné (EED);
- ◆ Vous êtes inscrit à un programme postsecondaire de formation générale, théorique ou professionnelle, ou à un programme de formation professionnelle de niveau secondaire (au Québec seulement);
- ◆ Votre programme d'études est d'une durée d'au moins 6 mois et mène à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat.



Il est possible de travailler à temps partiel (jusqu'à 24 heures par semaine) pendant une session d'études normale et à temps plein pendant les congés prévus au calendrier. Pour plus d'information :

Emploi étudiant

Les étudiants à la recherche d'un emploi, qu'il soit en lien ou non avec son programme d'études, sont invités à consulter la liste des offres d'emploi répertoriées dans le Portail d'offres d'emploi du Cégep de Rivière-du-Loup. Les employeurs d'ici et d'ailleurs peuvent y déposer des offres d'emploi en lien avec nos programmes d'études et sont destinées à nos élèves actuels ou qui ont obtenu leur diplôme récemment.



Univers Emploi (organisme d'accompagnement)

Des ateliers informatifs et interactifs de groupe auront lieu, au Cégep, à différents moments dans l'année, abordant des thèmes selon les besoins préalablement identifiés. Le but est d'accompagner les étudiants internationaux et de les aider à acquérir des habiletés et aptitudes favorisant une recherche d'emploi ou de stage concluante. Outre les ateliers de groupe, voici un exemple des services offerts par l'organisme : curriculum vitae, lettre de présentation, simulation d'entrevue et accompagnement à la recherche.



Univers Emploi

37, rue Delage
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3P2
Téléphone : 418 314-0404
Courriel : info@universemploi.ca

Institutions financières

Ouverture d'un compte bancaire



Il est préférable d'ouvrir un compte (en devises canadiennes) dans une institution financière, soit dans une caisse Desjardins (institution coopérative), soit dans une banque. Les institutions financières de la ville sont :



Caisse Desjardins

315, boulevard Armand-Thériault
Téléphone : 418 862-7255



Banque nationale du Canada

295, boulevard Armand-Thériault
Téléphone : 418 862-7248



BMO Banque de Montréal

428, rue Lafontaine
Téléphone : 418 862-6961

Vous aurez à fournir des pièces d'identité officielles, soit votre passeport et votre carte d'assurance-maladie. Si cette dernière n'est pas encore disponible, il est conseillé d'obtenir du collège une preuve de fréquentation scolaire. Informez-vous bien des divers frais administratifs qui seront appliqués à votre compte pour chacune des transactions que vous anticipez faire. Veuillez noter que certaines institutions financières au Québec ont déjà des ententes conclues des institutions étrangères, afin de répondre à vos besoins et faciliter votre intégration.

Transferts de fonds

Pour connaître les procédures et les coûts reliés aux transferts de fonds avec votre pays, il est préférable de vous informer auprès des institutions mentionnées plus haut. La plupart propose un service spécialisé aux nouveaux arrivants. De plus, certains avantages peuvent être offerts aux étudiants internationaux comme les ouvertures de compte et transactions en ligne, etc. Voici les liens pour trouver plus d'information :

N.B. Certaines promotions sont offertes d'une institution à l'autre aux nouveaux arrivants. Vous pouvez consulter leurs sites web afin de choisir celle qui vous convient le mieux.

Taxes, pourboire et impôt

Taxes à la consommation



Au Québec, il y a deux taxes à consommation : la taxe fédérale sur les produits et services (TPS), qui est de 5 % et la taxe de vente du Québec (TVQ), de 9,975 %, qui se calcule sur le prix excluant la TPS. Les taxes à la consommation combinées avoisinent donc les 14 % et doivent être ajoutées au montant de la plupart des produits et services, exception faite des denrées de base. Notez cependant que seule la TPS de 5 % est applicable à l'achat de livres.

Sauf avis contraire, les prix affichés sur un produit ou un service n'incluent pas les taxes, lesquelles sont calculées en sus. Pour plus de précisions, consulter : [Situations particulières liées à la TPS/TVH et à la TVQ | Revenu Québec \(revenuquebec.ca\)](#)



Pourboire



Au Québec, le pourboire (somme d'argent remise volontairement par le client à un travailleur salarié, à titre de gratification, de remerciement) n'est presque jamais inclus dans le prix du service que vous venez d'obtenir. Le montant que vous donnez doit être d'environ 15 % du montant total de la facture (avant les taxes). Il peut aussi être influencé par la qualité du service. Vous donnez un pourboire surtout lorsque vous allez au restaurant ou chez le coiffeur, lorsque vous prenez un taxi, lorsque vous avez recours aux services d'une personne qui stationne votre voiture ou qui transporte vos bagages. Quand vous mangez à la cafétéria ou à tout autre endroit où vous devez vous servir vous-même, vous n'êtes pas tenu de donner un pourboire.

Impôt



En cours d'année, il est possible que vous ayez à produire une déclaration de revenus fédérale et provinciale, si vous avez travaillé au Québec ou que votre séjour soit d'une durée de plus d'un an. Afin de vous aider dans cette démarche, vous recevrez en mars une invitation pour une rencontre qui vous permettra de remplir ces déclarations avec l'aide d'une personne compétente, et ce, gratuitement (selon le niveau salarial obtenu durant l'année). Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Chantale Caron à l'adresse suivante : chantale.caron@cegeprdl.ca.

Logement



Quelques conseils concernant le logement

– Mettez-vous bien d'accord, par écrit, avec le propriétaire sur le coût du loyer, ce qui est inclus dans ce montant et le mode de paiement.

– Faites avec le propriétaire une liste de toutes les choses qui sont en mauvais état dans l'appartement avant de signer le bail et remettez-en une copie au propriétaire. Autrement, ce dernier pourra vous tenir responsable de ces bris. Si vous exigez que des réparations soient faites avant de prendre possession de l'appartement, convenez des modalités avec le propriétaire.

Le bail

Au Québec, il est habituel de conclure un bail, c'est-à-dire un contrat de location avec le propriétaire. Quand on loue un logement, il y a toujours un bail, même s'il n'est pas écrit et que la durée est indéterminée. Il est généralement d'une durée d'un an (bien souvent à compter du 1^{er} juillet). Il est préférable de signer un bail afin d'éviter tout malentendu.

N.B. Le bail est un contrat et un engagement formel. La rupture d'un tel contrat, le cas échéant, peut entraîner des frais et des conséquences pour le locataire et le propriétaire.

Le Tribunal administratif du logement du Québec a le mandat de régler les litiges entre le locataire et le propriétaire. Pour joindre ce service :

⇒ 1-800-683-2245 (sans frais au Québec)

⇒ Adresse Internet : www.tal.gouv.qc.ca



Harcèlement

Le propriétaire ou son représentant n'a pas le droit de harceler le locataire de manière à restreindre son droit à la jouissance paisible du logement ou pour obtenir qu'il quitte le logement.

Discrimination

La Charte québécoise des droits et libertés de la personne (www.quebec.ca/gouvernement/portrait-quebec/droits-liberte) ne permet aucune discrimination. Par conséquent, un propriétaire ne peut pas refuser de louer un logement à quelqu'un en raison de sa race, son sexe, son état civil, sa couleur, son origine ethnique ou nationale, sa langue, sa religion, ses convictions politiques, sa condition sociale, son orientation sexuelle ou un handicap physique. De plus, un propriétaire ne peut refuser de louer à une personne parce qu'elle est enceinte ou qu'elle a un ou plusieurs enfants, sauf si l'espace du logement est limité et justifie un tel refus.



Recherche d'un logement



En plus de la résidence étudiante du Cégep, on peut trouver un logement à l'aide des annonces classées des journaux hebdomadaires. La plupart de ces journaux publient aussi ces annonces sur leur site Internet.

Voici quelques suggestions de recherche :

Résidence d'étudiants : La Résidence du Cégep de Rivière-du-Loup dispose de 211 chambres. Le bail est de neuf mois et deux semaines, soit uniquement la durée de l'année scolaire. Les tarifs mensuels de location varient selon la dimension de la chambre louée. Les places sont limitées et doivent avoir été réservées à l'avance. Pour information, consultez la page web de la Résidence ou communiquez au 418 862-6903, poste 2251.

⇒ L'Info Dimanche : www.infodimanche.com

⇒ Logis Québec : www.logisquebec.com

⇒ Les Pac : www.lespac.com

⇒ Page Facebook : [Appartements/Maisons à Rivière-du-Loup](https://www.facebook.com/AppartementsMaisonsRiviereDuLoup)

Assurance habitation : Il est recommandé, voire obligatoire, d'adhérer à une assurance responsabilité pour l'habitation. Elle peut non seulement couvrir vos biens, mais elle protège votre responsabilité civile. Par exemple, si quelqu'un se blesse à votre résidence, ou que vous mettez accidentellement le feu à l'immeuble où vous habitez, vous pourriez être tenu responsable des dommages. Cette assurance vous protège, ainsi que les gens vivant sous votre toit, contre les dommages corporels et matériels que vous pourriez causer involontairement à une personne ou à ses biens, et qui pourraient entraîner des réclamations ou des poursuites judiciaires.

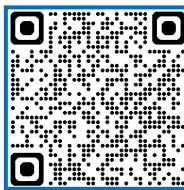
Sachez toutefois que les couvertures et les prix peuvent varier grandement d'un assureur à un autre. Il est donc important de magasiner votre assurance afin de dénicher celle qui convient le mieux à vos besoins. Vous pouvez vous informer auprès de votre institution financière. Pour en connaître davantage sur l'assurance habitation : [Assurance habitation | AMF \(lautorite.qc.ca\)](http://Assurance habitation | AMF (lautorite.qc.ca)).



Charte québécoise des droits et libertés

La Charte québécoise des droits et libertés de la personne (article 10) interdit de faire de la discrimination entre les personnes sur la base de :

- ◆ La race
- ◆ La couleur
- ◆ Le sexe
- ◆ L'orientation sexuelle
- ◆ La religion
- ◆ Les convictions politiques
- ◆ La langue
- ◆ L'origine ethnique ou nationale
- ◆ La grossesse
- ◆ L'état civil
- ◆ L'âge, sauf dans la mesure prévue par la loi
- ◆ La condition sociale (la situation que vous occupez dans la société selon votre revenu, votre métier et votre scolarité)
- ◆ Le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap



Pour porter plainte

Vous pensez que vos droits n'ont pas été respectés? Pour savoir si vous pouvez porter plainte, communiquez avec La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, au 1 800 361-6477 ou consultez www.cdpdj.gc.ca.

Violence et harcèlement = Tolérance zéro, au Cégep de Rivière-du-Loup

La *Politique de civilité, de gestion des conflits et de prévention du harcèlement psychologique*, établie au Cégep de Rivière-du-Loup, respecte l'article 10 de la Charte des droits et libertés de la personne.

Une copie de la politique est disponible sur le site web du Cégep de Rivière-du-Loup. Vous pouvez la consulter en suivant ce lien :

<https://www.cegeprdl.ca/media/3281876/politique-de-civilitee-de-gestion-des-conflits-et-de-prevention-du-harcelement-psychologique.pdf>

En décembre 2017, le gouvernement du Québec adoptait une loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur.

En lien avec cette loi, le Cégep s'est doté de la Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel (VCS) <https://www.cegeprdl.ca/etudiants-actuels/services-aux-etudiants/aide-a-la-reussite-et-bienetre/violences-a-caractere-sexuel/>.

Services de santé

Sur le campus



- Infirmière
- Psychologue
- Travailleuse sociale
- Technicienne en travail social
- Agente en service social

Clinique de soins « Ma santé, ma clinique » (local C-204) : Service de soins



gratuits offerts à la communauté collégiale et dispensés par les étudiants en Soins infirmiers, sous la supervision d'une enseignante-infirmière. Pour prendre rendez-vous, consultez le portail [Omnivox/Mes sites/Ma santé—Ma clinique](#).

Hors campus

Le service INFO SANTÉ (811) : Ce service est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Vous n'avez qu'à composer le numéro **811** pour parler directement à un professionnel de la santé. Il pourra vous guider sur les soins ou les démarches nécessaires à entreprendre selon votre état.

Les hôpitaux : Le Centre hospitalier du Grand-Portage, situé à environ un kilomètre du Cégep, est le premier endroit vers lequel vous diriger lors d'accident avec blessures moyennes à graves. L'urgence est ouverte 24 heures sur 24. Toutefois, le temps d'attente peut varier. Lors de votre première visite, vous devrez vous enregistrer et l'on vous remettra votre carte d'hôpital qui devra être conservée et présentée à chaque visite.

Les cliniques médicales : Il existe des cliniques médicales sans rendez vous. Il s'agit de vous renseigner auprès du 811, pour connaître la clinique la plus près de chez vous et les heures d'inscription de ces cliniques. Sachez que les heures d'ouverture peuvent varier d'une clinique à l'autre mais elles sont généralement accessibles du lundi au vendredi (voir les coordonnées à la page 32).

Les Centres locaux de services communautaires (CLSC) : Les CLSC procurent des services tels que la vaccination, les prises de sang et les conseils divers sur la santé.

Important : Il est obligatoire de présenter **votre carte d'assurance-maladie ou preuve d'assurance à chaque consultation médicale**, sinon, vous aurez à défrayer vous-même les couts de la consultation.

Urgence et ambulance : Composez le **911**

Alimentation

Les soins dentaires et autres soins



Les soins dentaires ne sont pas couverts par l'assurance-maladie du Québec (RAMQ) pour toute personne âgée de plus de 10 ans. Les couts des soins dentaires au Québec sont élevés. Avant d'entreprendre un traitement, il est suggéré de demander un plan de traitement qui précisera les soins nécessaires, la durée du traitement et les couts. À chaque visite, vous devrez assumer la totalité de la facture à moins d'une entente préalable avec votre dentiste. Il est recommandé de téléphoner pour prendre rendez-vous, pour une urgence ou non.

Différents services de santé sont aussi accessibles dans certaines cliniques ou cabinets :

- ◆ Dentisterie et denturologie
- ◆ Optométrie
- ◆ Acupuncture
- ◆ Chiropractie
- ◆ Massothérapie
- ◆ Physiothérapie
- ◆ Ergothérapie

Attention : Ces soins ne sont pas couverts par le Régime provincial d'assurance maladie du Québec (RAMQ) pour les étudiants qui en bénéficient dans le cadre d'ententes intergouvernementales, telles que celles de la France. Une mutuelle privée ou la couverture d'un régime d'assurance collective est nécessaire pour le remboursement possible d'une partie de ces services (information ci-dessous).

Comme les soins dentaires et oculaires peuvent être moins onéreux dans votre pays d'origine, nous vous recommandons de passer chez votre dentiste ou votre optométriste avant de quitter votre pays.

Pharmacies



Au Québec, les pharmacies offrent, en plus des médicaments, une gamme étendue de différents produits. Certains médicaments sont disponibles sur les rayons en vente libre alors que d'autres ne sont accessibles qu'àuprès du pharmacien, sur présentation de la prescription délivrée par un médecin. De plus, le pharmacien est accessible pour obtenir des conseils sur la prise de médicament ou problèmes de santé non urgents.

Plan Major – Assurance collective complémentaire pour les étudiants

Par l'entremise de l'association étudiante l'AGECRLI, tous les étudiants ont accès à un régime d'assurance collective complémentaire. Pour peu de frais, inclus dans les droits d'inscription, ce régime permet de bénéficier d'une couverture avantageuse : [Le Plan Major](#), en plus d'une foule de rabais et tarifs préférentiels.

Pour connaitre les services couverts :



L'alimentation gruge une bonne partie du budget! L'endroit où vous faites votre marché est important. Voici quelques suggestions :

Supermarchés



Les supermarchés offrent une grande variété de produits et les prix peuvent varier d'un supermarché à l'autre. De façon hebdomadaire, chaque supermarché a ses aubaines qu'il fait connaître par une circulaire encartée et sur leur site web. Il est donc sage de profiter de ces aubaines pour faire ses provisions.

De plus en plus de supermarchés offrent maintenant un service en ligne et la livraison à domicile. Voici ceux qui sont situés dans les limites de la ville de Rivière-du-Loup:

IGA Extra

254, boulevard Hôtel-de-Ville

Super C (centre commercial)

298, boulevard Armand-Thériault

Maxi

215, boulevard Hôtel-de-Ville

Tigre Géant

298, boulevard Armand-Thériault

Walmart

100, rue des Cerisiers

Marché Richelieu (Marché D'Amours)

63, rue Fraserville



Carrefour d'Initiatives populaires (CIPRDL)

Plusieurs services communautaires offerts à prix modiques :

– **Restaurant La Bouffe Pop** : Restaurant communautaire où sont servis de bons repas complets à prix modiques, et ce, dans un climat agréable.

– **Comptoir de récupération** : Comptoir de style épicerie, où sont disponibles des denrées alimentaires périssables à faible cout. Venir au comptoir de récupération alimentaire, c'est se donner la possibilité de bien s'alimenter à peu de frais.

– **Dépannage alimentaire** : Service offert dans le cas d'une insécurité alimentaire temporaire à laquelle on doit remédier dans un délai raisonnable. À noter que le dépannage est possible une fois par 30 jours et jusqu'à 4 fois par année.

– **Cuisines collectives** : Ateliers de cuisine regroupant des gens qui mettent en commun leur temps, leur argent et leurs compétences pour confectionner des plats sains, appétissants et économiques.



CIPRDL
Place Gérard-Simon
9, rue Lafontaine
418 867-5735



Transport

Vêtements, meubles et accessoires de maison



Si vous devez vous procurer des meubles et accessoires de maison, pour la durée de vos études, vous pouvez profiter des aubaines offertes dans différents magasins ou acheter des meubles d'occasion. À Rivière-du-Loup, des meubles et accessoires usagés sont vendus à :

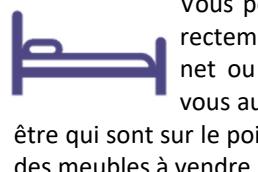
Société St-Vincent-de-Paul

15-A, rue Frontenac, Rivière-du-Loup
418 862-0649

Centre d'Entraide Louperivois

181, rue Témiscouata, Rivière-du-Loup
418 551-5599

N.B. Le comptoir de vêtements de la St-Vincent-de-Paul est ouvert les mercredis et vendredis, de 13 h 30 à 16 h.



Vous pouvez aussi acheter des meubles ou d'autres appareils directement d'un particulier, en consultant les annonces sur Internet ou encore sur les tableaux d'affichage du Cégep. Informez-vous aussi auprès d'autres étudiants internationaux; il y en a peut-être qui sont sur le point de déménager ou de retourner dans leur pays et qui ont des meubles à vendre.

Accessoires de maison

Dollarama (centre commercial)

298, boulevard Armand-Thériault

Maison en Gros (centre commercial)

298, boulevard Armand-Thériault

Tigre Géant (centre commercial)

298, boulevard Armand-Thériault

Dollarama

276, boulevard de l'Hôtel-de-Ville

Walmart

100, rue des Cerisiers (coin Hôtel-de-Ville)

Canadian Tire

237, boulevard de l'Hôtel-de-Ville

Transport municipal



Vous pouvez faire appel au transport collectif qui est opéré par des entreprises de transport privées. Ce service permet aux utilisateurs de se déplacer dans la municipalité et sa région immédiate à des couts abordables. Pour en savoir davantage sur les services rendus et la façon d'y adhérer :

Transport Vas-Y Inc. (entreprise d'économie sociale)

418 862-8005
www.transportvasy.qc.ca

Transport interurbain

Pour circuler d'une ville à une autre, dans la région ou encore vers les grands centres, un service de transport en autobus est disponible :

Autocars Orléans Express

317, boul. de l'Hôtel-de-Ville Ouest
418 862-4884
www.orleansexpress.com



Service de taxi

À Rivière-du-Loup, il y a deux entreprises de taxi où une tarification de base et à la minute est chargée aux clients :

Taxi Beaulieu

418 862-3111

J.A.N.T.I.S. Taxi Transport spécialisé

418-862-3400

Transport ferroviaire

Les trains de Via Rail arrêtent à la gare de Rivière-du-Loup. Le train est utilisé sur les longues distances. Pour connaître l'horaire, les tarifs et tout autre renseignement utile, contactez Via Rail :

Via Rail Canada (Gare)

+1-888-842-7245
615, rue Lafontaine
www.viarail.ca



Transport aérien

Il n'y a pas d'aéroport à Rivière-du-Loup où peuvent atterrir des avions de passagers comme transport public, sauf pour les petites entreprises privées qui offrent des vols nolisés. Les aéroports les plus près de Rivière-du-Loup sont à Mont-Joli (petite municipalité à environ 50 km à l'est de Rimouski) et Québec (200 km à l'ouest de Rivière-du-Loup).

Autres services

Covoiturage



Le covoiturage offre des services de transport à frais partagés. Les utilisateurs doivent s'enregistrer soit comme conducteur ou comme passager. Les frais du déplacement sont alors partagés entre les utilisateurs et les déplacements sont généralement de longues distances. C'est une formule économique privilégiée par les étudiants qui retournent les fins de semaine à la résidence familiale. Voici quelques sites suggérés :

- ◆ www.covoiturage.ca/
- ◆ www.amigoexpress.com/covoiturages/

Buanderies publiques



Si vous n'avez pas de laveuse et sécheuse dans votre appartement ou dans l'immeuble où vous habitez, vous devrez apporter votre linge dans les buanderies libre-service, en apportant votre savon et des pièces de monnaies en quantité suffisante. Une brassée peut coûter environ 2 \$ et la sécheuse fonctionne selon le temps utilisé. Voici l'adresse de ces buanderies à Rivière-du-Loup:

Buanderie de la Résidence du Cégep

– Située près de l'entrée (pour les résidents seulement)

Buanderie Automatique

– Ouvert jusqu'à 22 h
107, rue Joly (près de Lafontaine)

Buanderie Rivière-du-Loup (en attente de la réouverture)

– Ouvert jusqu'à 17 h
107, rue Fraser
418 862-4903

Nettoyeur Plus (incluant service de couture)

– Ouvert jusqu'à 17 h (fermé le samedi et dimanche)
198-B, boulevard Hôtel-de-Ville
418 862-0606

Nettoyeur Magique (Groupe GUS)

– Ouvert jusqu'à 17 h 30
125, rue Amyot
418 862-6363

Votre budget



Pour établir votre budget, vous devez inclure les frais divers à payer à l'institution d'enseignement, les couts pour le logement, l'alimentation, l'électricité, les télécommunications, les vêtements, le transport, les activités sociales et récréatives, les assurances, les médicaments, etc. Une fois vos besoins déterminés, respectez le budget que vous avez établi.

Ne vous lancez pas dans de gros achats dès votre arrivée. Vous devez conserver de l'argent pour toute la durée de vos études. Voici quelques repères pour vous aider à établir votre budget :

- ◆ le panier d'épicerie d'un étudiant célibataire coûte entre 75 \$ et 100 \$ par semaine;
- ◆ le cout du logement devrait représenter environ 30 % du revenu net;
- ◆ la répartition de la facture en électricité est la suivante : 50 % pour le chauffage et 20 % pour l'eau chaude. Prévoyez une plus grande consommation d'électricité au cours des mois d'hiver, soit décembre à mars.

Vous trouverez à la page suivante un modèle de budget mensuel qui vous servira de guide. Nous vous encourageons à l'utiliser.

Bourses d'études et aide financière

Le Cégep de Rivière-du-Loup n'offre pas d'aide financière aux étudiants internationaux pour venir étudier dans l'un ou l'autre des programmes. Vous pouvez toutefois vous informer auprès des instances de votre pays.

La Fondation du Cégep de Rivière-du-Loup contribue, par le biais de bourses et subventions, à soutenir et à développer les services spécifiques à l'étudiant en encourageant l'effort et l'excellence dans la poursuite des études collégiales. Pour plus d'information et pour obtenir le formulaire de candidature :



Pour toute information supplémentaire relative à la gestion budgétaire ou aux différentes bourses d'études :

Aurélie Roberge
Responsable de l'aide financière
Bureau B-147

MODÈLE DE GRILLE BUDÉTAIRE MENSUELLE

REVENUS

	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	TOTAL
Prêts et bourses					
Autres bourses					
Emplois					
Parents					
Autres					
Total 1					

DÉPENSES

Inscription Cégep					
Matériel scolaire					
Transport					
Logement					
Téléphone - Internet					
Câble					
Électricité					
Nourriture					
Vêtements					
Pharmacie					
Buanderie-Nettoyeur					
Loisirs					
Total 2					

TOTAL 1 MOINS TOTAL 2

Calendrier scolaire 2025-2026

CALENDRIER SCOLAIRE 2025-2026							
AUTOMNE 2025				HIVER 2026			
AOÛT				JANVIER			
Épreuve uniforme de français	6	L	M	M	J	V	
Accueil des nouvelles cohortes (14 et 15 août)				2 3 4			
Début de la session	18	4	5	6	7	8	
		9	10		11		
		12	13	14	15	16	
		17	18	19	20	21	
		22	23	24	25	26	
		25	26	27	28	29	
		2	2	2	2	2	
Congé : fête du Travail	1	SEPTEMBRE				FÉVRIER	
Dernière journée pour retenir un cours	19	L	M	M	J	V	
Confirmation de fréquentation scolaire (22, 23 et 24 septembre)		1	2	3	4	5	
		6	7	8	9	10	
		12	13	14	15	16	
		19	20	21	22	23	
		30	31				
Période de choix de cours (1 au 7 octobre)		OCTOBRE				MARS	
Congé : Action de grâce	13	L	M	M	J	V	
Semaine d'études (13 au 17 octobre)		1	2	3	4	5	
Journée pédagogique	15	6	7	8	9	10	
Date limite d'abandon	27	13	14	15	16	17	
Rencontre cégep-secondaire (suspension des cours)	31	20	21	22	23	24	
		25	26	27	28	29	
		30	31				
Journée programme (suspension des cours)	11	NOVEMBRE				AVRIL	
		L	M	M	J	V	
		1	2				
		3	4	5	6	7	
		10	11	12	13	14	
		17	18	19	20	21	
		24	25	26	27	28	
		31					
Horaire du vendredi	3	DÉCEMBRE				MAI	
Évaluation en langue et littérature	4	L	M	M	J	V	
Évaluation en philosophie	5	1	2	3	4	5	
Semaine des évaluations (8 au 18 décembre)		14	15	16	17	18	
Épreuve uniforme de français	17	8	9	10	11	12	
Journées flottantes : évaluations (15, 16 et 18 décembre)		15	16	17	18	19	
Fin de la session (pas de cours)	19	22	23	24	25	26	
Date limite de remise de notes	29	30	31				
Adopté au Conseil d'administration le 10 février 2025 Jérôme Pouliot, Directeur des études							
16	Accueil des nouvelles cohortes						
19	Début de la session						
13	Dernière journée pour retenir un cours						
Confirmation de fréquentation scolaire (16, 17 et 18 février)							
4	Journée pédagogique						
5	Semaine d'études (1 au 6 mars)						
6	Semaine de choix de cours (9 au 13 mars)						
25	Journée As-tu la tête de l'emploi ? (suspension des cours)						
26	Date limite d'abandon						
2	Horaire du vendredi						
3	Congé : Vendredi saint						
6	Congé : Lundi de Pâques						
14	Journée programme (suspension des cours)						
8	Semaine des évaluations (11 au 25 mai)						
9	Évaluation en langue et littérature						
12	Évaluation en philosophie						
13	Épreuve uniforme de français						
18	Congé : Journée nationale des Patriotes						
21	ESP préuniversitaire						
22	Journées flottantes : évaluations (22 et 25 mai)						
26	Fin de la session (pas de cours)						
3	Date limite de remise de notes (3 juin)						

N.B. Le calendrier peut être sujet à des changements en cours d'année. Veuillez tenir compte de la version présentée sur Omnivox.

Des services accessibles au Cégep

Service d'orientation et du cheminement scolaire – local B-157



Service regroupant des personnes-ressources dans les domaines de l'aide pédagogique individuelle, de l'orientation, de l'information scolaire et professionnelle et de l'aide à l'apprentissage. L'élève y reçoit notamment, de façon personnalisée, du support et des conseils pour l'établissement ou le réaménagement de son programme d'études, dans le choix de sa formation ou sa réorientation, dans ses démarches de demande d'admission aux collèges ou aux universités et de l'information sur les carrières et professions.

- ◆ Geneviève Morin , c.o. et api
- ◆ Catherine Lavoie, c.o. et api
- ◆ Geneviève Leblond, c.o. et api
- ◆ Sylvette Dancause, c.o. et api

Pour information : Jinny Dallaire, agente de soutien – poste 2492

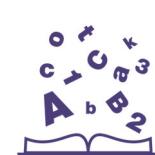
Services adaptés – bureau B-146



Des services sont mis en place pour permettre aux élèves présentant une déficience physique, sensorielle, neurologique, organique et même des troubles d'apprentissage, de déficit d'attention ou de santé mentale, d'avoir un accompagnement personnalisé vers sa réussite. Il est important de communiquer avec la responsable le plus tôt possible et de fournir un certificat médical conforme.

- ◆ Marie-Maude April, conseillère en services adaptés
- ◆ Kathy Patoine, éducatrice spécialisée
- ◆ Roxanne Terrault, agente administrative

Centre d'entraînement en français (CEF) – local B-251



Le Centre d'entraînement en français (CEF) propose un service d'aide individuelle en français pour l'élève qui éprouve des difficultés dans l'utilisation de la langue écrite. Le CEF met à sa disposition des personnes-ressources, de la documentation et des outils de travail qui l'aident à résoudre ses problèmes de façon autonome.

Centre d'entraînement en sciences (CES) – local B-255



Ce service d'aide personnalisée permet à l'élève d'avoir accès à un local de travail et à un encadrement adapté à ses besoins. Il peut y recevoir de l'aide pour revoir certaines notions, y travailler seul ou en petit groupe afin d'approfondir ses connaissances et améliorer sa compréhension des notions de mathématiques et physique.

Service psychosocial – local B-157

Les étudiants ont à leur disposition sur le campus une travailleuse sociale, une technicienne en travail social, une sexologue et une psychologue. Que ce soit lors d'une situation personnelle difficile, des inquiétudes pour un proche ou un besoin d'écoute et d'accompagnement, ce service est gratuit et confidentiel.

Prise de rendez-vous en ligne sur [Omnivox](#), volet [Psychosocial](#).



Anne Bérubé-Beaulieu
Travailleuse sociale



Amélie Gagnon
Technicienne en
travail social



Rose Lafaille
Agente en
service social



Kathy Patoine
Éducatrice spécialisée



Daisy
Notre chien d'assistance



Bibliothèque – local B-210



Milieu de vie accueillant, la bibliothèque offre des espaces variés favorisant l'étude et le travail, tout comme la détente et les rencontres informelles. Elle fournit à la communauté collégiale une variété de ressources et de services, des collections de livres et de films divers aux bases de données et ressources numériques, en passant par un parc informatique, un espace café, des salles pour le travail en équipe, des salons dédiés aux périodiques, aux bandes dessinées et à l'écoute de disques vinyles, un coin pour la littérature jeunesse, ainsi que des ressources et services d'aide pour vous soutenir dans vos travaux et recherches documentaires. Pour connaître nos heures d'ouverture et services, consultez notre [page web](#).

Vie étudiante

Cafétéria du Cégep (Coopsco) – rez-de-chaussée du secteur G


Le Cégep de Rivière-du-Loup offre un service de cafétéria à prix compétitifs. On y retrouve : deux menus du jour complets incluant un plat végétarien, choix de pâtes, salades repas, sandwichs gourmets personnalisés et mets pour emporter, tant pour les déjeuners, dîners et soupers. Pour connaître le [menu de la semaine et les heures d'ouverture](#), consulter le code QR.



Magasin scolaire Coopsco – local G-103



La Coop du Cégep offre à toute la collectivité collégiale différents types de produits et services : papeterie, articles scolaires, matériel artistique, journaux, service de librairie, livres scolaires, notes de cours et réservation de casiers. Les étudiants peuvent en retirer de nombreux avantages autant monétaires qu'éducatifs, soit par une expérience de bénévolat ou par une implication au sein du conseil d'administration. Pour info : info@coopscordl.com.

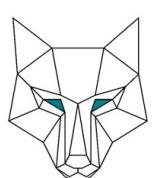
Le Fabbule — Laboratoire de fabrication numérique (Fablab) — local B-023



Laboratoire équipé de machines à commande numérique permettant de réaliser des objets, des projets et de faire avancer des idées. L'ouverture facilite les rencontres et le développement de méthodes innovantes par le croisement des compétences. Le but de ce projet est de promouvoir un esprit de partage de connaissances tout en permettant à la communauté collégiale et louperivoise d'explorer ses capacités créatives. Ce service est offert gratuitement à tous les étudiants. Pour en savoir plus ou pour connaître les avantages de faire partie de **Fabétudes**, consulte la [page du Fablab](#).



Association générale étudiante du Cégep de Rivière-du-Loup



Les étudiants qui le désirent peuvent vivre une expérience enrichissante en s'impliquant et en s'intégrant à l'un des nombreux organismes étudiants qui existent au Cégep. L'Association générale étudiante (AGE) encourage les étudiants à s'impliquer. Différents services sont également offerts, tels que le traitement des plaintes, subvention de projets pédagogiques, défense des droits étudiants, télécopies, interurbains, impression de documents et régime d'assurance collective. Pour information : info@agecrl.li.com

Animation socioculturelle – bureau G-003



Le secteur du socioculturel comporte plusieurs volets tels que l'organisation d'activités à caractère social, d'évènements thématiques en collaboration avec plusieurs ressources du Cégep. Le service supervise des organismes à l'intérieur desquels l'implication, la créativité et le dynamisme des élèves sont bienvenus! Participer à la vie socioculturelle au Cégep de Rivière-du-Loup, c'est se donner du temps pour se réaliser à l'extérieur du cadre pédagogique régulier. À toi d'y donner ta couleur!



Maxime Marchand
Conseiller à la vie étudiante



Laurence Bérubé
Technicienne en loisir



Animation sportive – bureau D-013



**PORTAGEUSES
PORTAGEURS**
CÉGEP DE RIVIÈRE-DU-Loup

Si tu as le goût de pratiquer un sport d'équipe ou individuel, deux programmes s'offrent à toi : **l'intramuros**, qui favorise la participation, et **l'intercollégial**, qui met l'accent sur la compétition.
Les **Portageuses** et **Portageurs** du Cégep de Rivière-du-Loup évoluent dans le Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ), conférence Nord-Est, dans les disciplines suivantes : **natation, badminton mixte, basketball féminin et masculin, volleyball féminin et masculin, cross-country mixte, soccer féminin et masculin**.

Des mesures spéciales sont mises à la disposition des étudiants-athlètes visant à favoriser la conciliation de la pratique d'un sport de compétition et la poursuite de leur programme d'études. Les étudiants admissibles, qui font partie d'une équipe intercollégiale ou qui pratiquent un sport de haut niveau à titre individuel sanctionné par une fédération sportive, peuvent bénéficier des services suivants : encadrement spécifique et possibilité de s'inscrire à un cours d'éducation physique, exclusif aux athlètes. Pour information :



Cédric Soucy
Technicien en loisir



Progammes optionnels

Conciliation Musique-études



Le Cégep de Rivière-du-Loup a conclu une entente avec l'[École de musique Alain-Caron](#) afin d'offrir la possibilité de jumeler musique et études. Tu as un gout marqué pour la musique? Il n'a jamais été aussi simple de jumeler la pratique de ton instrument avec tes études, grâce à une entente entre le Cégep et l'École de musique Alain-Caron (ÉMAC). Bénéficie d'un accompagnement professionnel et d'un horaire aménagé favorisant la pratique de ta passion durant tes études collégiales :

- ◆ Projet laboratoire de création musicale
- ◆ Projet Stage Band
- ◆ Expérience d'enregistrement en studio
- ◆ Possibilité de joindre le groupe, l'orchestre ou les ensembles musicaux de l'ÉMAC.

Pour information : page [Musique-études](#) ou Lison Pelletier, par MIO.

Conciliation Danse-études



Le Cégep de Rivière-du-Loup collabore avec l'école de danse [District Danza](#). As-tu le sens du rythme? Concilie danse et études et bénéfie d'un accompagnement professionnel et d'un horaire aménagé, favorisant la pratique de ta passion durant tes études collégiales. En plus des pratiques régulières qui totalisent de trois à cinq heures par semaine, participe à plusieurs événements locaux et nationaux de danse. Des styles variés pour développer ta polyvalence! Les auditions se tiendront vers la dernière semaine du mois d'août.

Pour information : page [Danse-études](#) ou Lison Pelletier, par MIO.

Alliance Sport-Études



L'Alliance Sport-Études, reconnue et subventionnée par le ministère de l'Éducation et le ministère de l'Enseignement supérieur, a pour mission de soutenir la persévérance et la réussite, tant scolaires que sportives, des athlètes québécois de haut niveau qui poursuivent des études supérieures. Pour en faire partie, il suffit d'être identifié comme un athlète de niveau excellence, élite relève ou espoir par sa fédération sportive, auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ou évoluer dans une équipe Midget AAA.

Pour information : page [Alliance Sport-Études](#) ou communique par MIO avec Sylvette Dancause.



Ressources diverses

Cégep de Rivière-du-Loup 418 862-6903

- ◆ Aide financière (B-147) poste 2471
- ◆ Association générale des étudiants du Cégep (G-031) poste 2379
- ◆ Centre de santé — infirmière (B-157) poste 2209
- ◆ Service d'aide pédagogique individuelle (B-157) poste 2492
- ◆ Service d'orientation (B-157) poste 2492
- ◆ Service psychosocial (B-157) poste 2120
- ◆ Services adaptés (B-146) poste 2187

Services d'urgence et de santé

Ambulance 911

Police et pompiers 911

INFO SANTÉ (24 h/24) 811

Centre hospitalier régional du Grand portage 418 868-1010

C.L.S.C.-Rivières-et-Marées 418 867-2642

Centre Anti-Poison (24 h/24) 1 800 463-5060

Centre médical de Rivière-du-Loup 418 862-3110

Clinique médicale Frontenac 418 862-0333

Clinique médicale St-Antonin 418 860-0666

Contraception-grossesse-ITS (CLSC) 418 867-2642

Service d'aide

Aire ouverte (santé et bien-être pour les jeunes de 12 à 25 ans)

– Différents services gratuits, sur mesure et pensés pour toi!

« *Viens nous voir! Nous t'aiderons sans jugement, peu importe ta situation, ton occupation ou ta condition et nous respecterons ton droit à la confidentialité (14 ans et +)* ».



148-A, rue Fraser, Rivière-du-Loup 418 551-1550

Lignes d'aide et d'écoute

INFO SANTÉ - Psychosocial (24 h/24) 811-2

Centre de prévention du suicide du KRTB 418 862-9658

Drogue, aide et référence (24 h/24) 1 800 265-2626

Interligne – Service écoute et intervention LGBTQ+ (24 h/24) 1 888 505-1010

Jeu : Aide et référence (24 h/24) 1 800 461-0140

Tel-jeunes Parents (24 h/24) 1 800 361-5085

Tel-Jeunes (24 h/24) 1 800 263-2266

SOS Violence conjugale (24 h/24) 1 800 363-9010

Tel-Aide (9 h à minuit) 1 877 700-2433

Ressources diverses

Alcoolisme et toxicomanie

Alcoolique anonyme.....	1 866 376-6276
Al-Anon	1 844 725-2666
Estran (drogues, alcool, jeu excessif)	418 868-1010 p.2355
Narcotique anonyme.....	1 800 463-0162



Droits

Aide juridique	418 862-1522
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)	418 862-9004
Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS)	418 816-1232
Commission des normes du travail	1 877 262-2357
Tribunal administratif du logement du Québec	1-800-683-2245

Services d'aide à Rivière-du-Loup

Association coopérative d'économie familiale (ACEF)	418 867-8545
Bouffée d'air (hébergement temporaire).....	418 867-8580
Carrefour d'initiatives populaires (resto pop, dépannage alimentaire, cuisines collectives, etc.).....	418 867-5735
Carrefour jeunesse-emploi	418 867-4992
Centre-femmes du Grand-Portage (aide destinée aux femmes).....	418 867-2254
Centre local de l'emploi.....	418 862-7236
Comité Logement	418 867-5885 p.220
Maison de la Famille.....	418 860-4818
St-Vincent-de-Paul.....	418 862-0649
Transport Vas-Y (transport collectif)	418 862-8005
Trajectoires-Hommes (aide destinée aux hommes).....	418 605-0878
Univers Emploi.....	418 314-0404

Nouveaux arrivants et personnes immigrantes

Univers Emploi de Rivière-du-Loup

37, rue Delage

Rivière-du-Loup

Adresse courriel : info@universemplio.ca



Interdiction de fumer et de vapoter

Il est strictement **interdit de fumer et de vapoter** sur l'ensemble des terrains du Cégep de Rivière-du-Loup.

Ce règlement inclut également la résidence, le terrain de soccer et le Centre culturel Berger, dont les locaux font partie de nos installations.



Rivière-du-Loup (centre-ville)

1. **Venues communautaires**
Magasins en tout genre

2. **Maxi [Épicerie]**

3. **Musée du Bas-Saint-Laurent**
Exposition d'oeuvres d'arts

4. **Parc du Campus et de la Cité**

5. **Carrefour d'initiatives populaires**
Comptoir alimentaire

6. **Parc Blais**
Aire de glace en hiver

7. **Bibliothèque municipale**

8. **Centre-ville, rue Lafontaine**
Magasins, bars restaurants, etc.

9. **Le Vac**
Aliments et boissons en vrac

10. **Parc des chutes**
Sentiers à pieds et comme hiver

11. **Société Saint-Vincent-de-Paul**
Comptoir de vêtements bon marché

12. **Eripiene Angélique**

13. **Centre d'entraînement Rivière-du-Loup**
Vétements, insulaires et articles de maisons bon marché

14. **Hôpital régional**

15. **Walmart**
Magasin grande surface

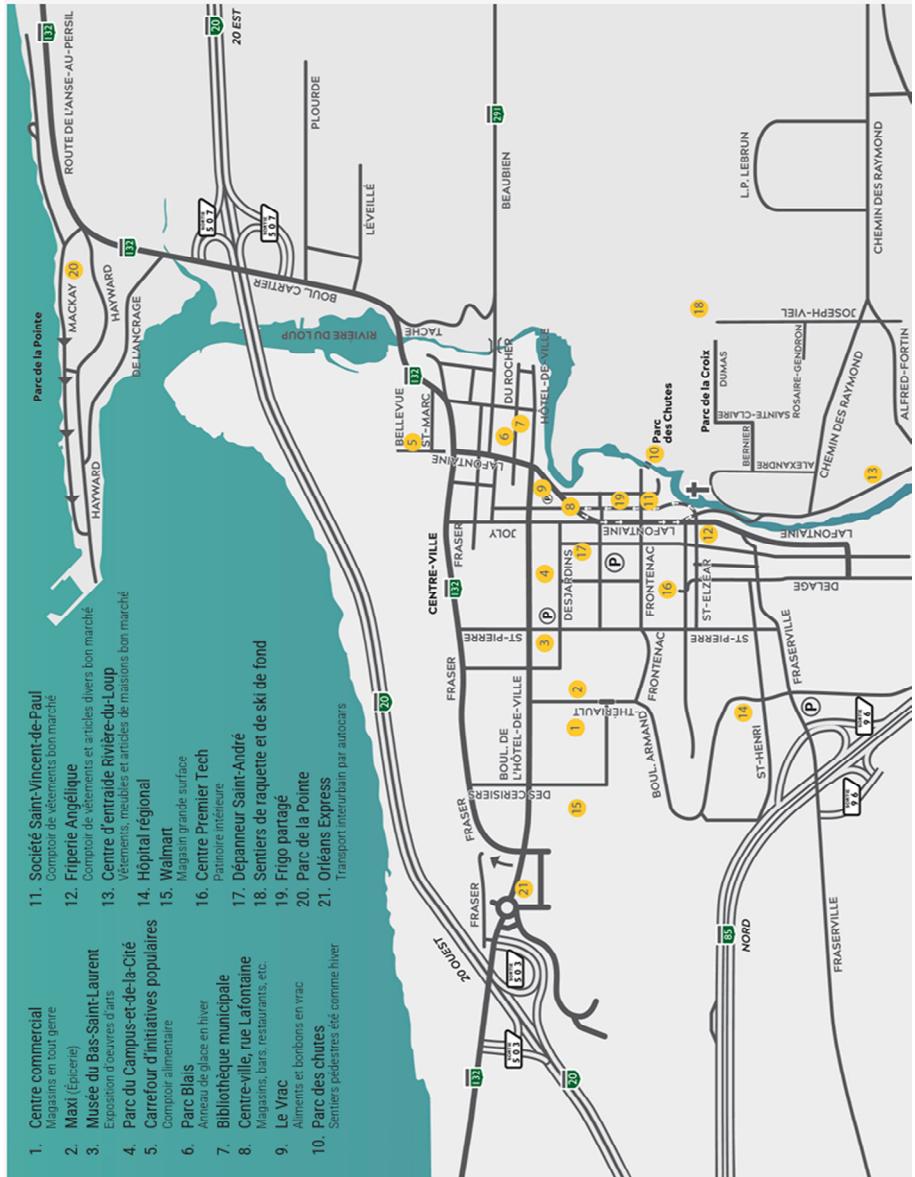
16. **Centre Premier Tech**
Patinoire intérieure

17. **Dépanneur Saint-André**
Sentiers de raquette et de ski de fond

18. **Frigo partage**

19. **Parc de la Pointe**

20. **Orléans Express**



Cégep de Rivière-du-Loup
Service des relations internationales et de l'information scolaire (SRIIS)
80, rue Frontenac
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 1R1
418 862-6903, poste 2292